

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1 / 5
		Révision nr : 5
		Date : 7 / 3 / 2011
		Remplace la fiche : 1 / 12 / 2010
Potassium permanganate 0,02 mol/l PA		L-O-T-N

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Ref. n° : 104 050
 Nom commercial : Potassium permanganate 0,02 mol/l PA
 Identification de la société : JEULIN SA
 T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99
 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900
 27019 EVREUX France
 e-mail : support@jeulin.fr
 N° de téléphone en cas d'urgence : 01 45 42 59 59
 Usage : Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classe de danger et code de catégorie
 Règlement CE 1272/2008 (CLP)

• Dangers pour l'environnement : Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 3 (CLP : Aquatic Chronic 3)
 Classification CE 67/548 ou CE 1999/45: R52-53

Éléments d'étiquetage

Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

• Mention d'avertissement : Aucun(e).
 • Mention de danger : H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 • Conseils de prudence
 - Généraux : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
 - Prévention : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.
 - Considérations relatives à l'élimination : P501 : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45 :

Symbole(s) : Aucun(e).
 Phrase(s) R : R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 Phrase(s) S : S2 : Conserver hors de portée des enfants.
 S29/56 : Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Permanganate de potassium	: env. 0,5 %	7722-64-7	231-760-3	025-002-00-9	----	O; R8 Xn; R22 N; R50-53 ----- Ox. Sol. 2 (H272) Acute Tox. 4 (H302) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)
Eau	: env. 99,5 %	7732-18-5	----	----	----	Non classé. (DSD/DPD) ----- Non classé. (GHS)

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
 e-mail : support@jeulin.fr

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2 / 5
		Révision nr : 5
		Date : 7 / 3 / 2011
		Remplace la fiche : 1 / 12 / 2010
Potassium permanganate 0,02 mol/l PA		L-O-T-N

SECTION 4. Premiers secours

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.
En cas de malaise consulter un médecin.
Faire respirer de l'air frais.
En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau .
Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : **Ne pas faire vomir.**
Consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Prévention** : **Conserver à l'écart de :**
Matières combustibles.
Métaux.
Agents réducteurs.
- Moyens d'extinction** : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
- Adéquats** : En cas de feu, présence de fumées dangereuses.
Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques.
Peut accélérer la combustion d'autres matériaux inflammables.
Voir également les réactions dangereuses § 10.
- Risques particuliers** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.
- Protection contre l'incendie** : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
- Procédures spéciales**

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Mesures après fuite / épandage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (ex: Vermiculite JEULIN réf. 150 039, absorbant pour liquides JEULIN réf. 150 027).
Neutraliser les résidus avec une solution diluée de thiosulfate, rincer ensuite à grande eau.
Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 7. Manipulation et stockage

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.
Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution.
- Manipulation** : Porter un vêtement de protection approprié.
Eviter toute exposition inutile.
Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
- Stockage** : Tenir à l'écart des matières combustibles.
Après utilisation bien fermer le couvercle.
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Conserver à l'abri de la chaleur.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3 / 5
		Révision nr : 5
		Date : 7 / 3 / 2011
		Remplace la fiche : 1 / 12 / 2010
Potassium permanganate 0,02 mol/l PA		L-O-T-N

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Protection individuelle	: Eviter toute exposition inutile.
- Protection respiratoire	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
- Protection des mains	: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau	: Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux	: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Autres	: Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a un risque d'exposition. Prendre les précautions adéquates pour éviter la production de vapeurs et d'aérosols. Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de vapeurs ou d'aérosols.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

Nom chimique	: Potassium permanganate solution aqueuse à 0,02 mol/l ; Permanganate de potassium solution aqueuse à 0,02 mol/l.
Etat physique	: Solution aqueuse.
Couleur	: Violet foncé.
Odeur	: Inodore.
pH	: (20°C) : ~8
Poids moléculaire	: 158,04
Point de fusion [°C]	: ~0
T° d'ébullition initiale [°C]	: ~100
Densité	: (20°C) : ~1
Pression de vapeur [hPa]	: Aucune donnée disponible.
Solubilité dans	: Eau. (20 °C) : Soluble.
Point d'éclair [°C]	: Non applicable.
Temp. d'autoinflammation [°C]	: Non applicable.
Limites d'explosivité	
Limites d'explosivité inférieures [%]	: Non applicable.
Limites d'explosivité supérieures [%]	: Non applicable.
Log P octanol / eau à 20°C	: Aucune donnée disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter	: Contact avec des substances métalliques. Chaleur.
Matières à éviter	: Agents réducteurs. Métaux. Métaux alcalins : Sodium (Na), Potassium (K). Métaux alcalinoterreux : Magnésium (Mg), Calcium (Ca). Composés organiques.
Polymerisation dangereuse	: Ne se produira pas.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4 / 5
		Révision nr : 5
		Date : 7 / 3 / 2011
		Remplace la fiche : 1 / 12 / 2010
Potassium permanganate 0,02 mol/l PA		L-O-T-N

SECTION 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

- Inhalation : Peut être nocif par inhalation.
Irritant pour les voies respiratoires.
- Cutanée : Peut être irritant pour la peau.
Peut être nocif en cas d'absorption cutanée.
- Oculaire : Peut être irritant pour les yeux.
- Ingestion : Nocif en cas d'ingestion.
Peut causer une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.
- Autre : Organe(s) cible(s) :
Système nerveux central.
D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.

- Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : Aucune donnée disponible.
- Inhalation (rat) CL50 [mg/kg] : Aucune donnée disponible.
- Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] : Aucune donnée disponible.
- Irritation de la peau (lapin) : Aucune donnée disponible.
- Irritation des yeux (lapin) : Aucune donnée disponible.
- Irritation des membranes muqueuses (lapin) : Aucune donnée disponible.

Toxicité chronique

- Autre : Des effets chroniques potentiels pour la santé sont à considérer.
Les symptômes d'une surexposition comprennent somnolence, faiblesse, maux de tête, étourdissements, nausées, vomissement, diminution de l'acuité visuelle et, dans les cas extrêmes, la mort.
Ce produit ou ses émissions peuvent affecter le système nerveux central.

- Sensibilisation : Aucune donnée disponible.
- Effets cancérogènes : Aucune donnée disponible.
- Effets mutagènes : Aucune donnée disponible.
- Toxicité vis-à-vis de la reproduction : Aucune donnée disponible.

- Autres informations toxicologiques : A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

SECTION 12. Informations écologiques

- Information relative aux effets écologiques : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Eviter le rejet dans l'environnement.
Peut polluer les eaux potables.
Toxicité pour les daphnies : Daphnia magna : CE50 : 0,056 mg/L/48h (subst. pure)
Toxicité pour les poissons : Ictalurus catus CL50 : 0,1mg/L/96h (subst. pure)
- DThO (gO2/g) : Aucune donnée disponible.
- DCO : Aucune donnée disponible.
- DBO : Aucune donnée disponible.
- DBO 5 (gO2/g) : Aucune donnée disponible.
- Persistance et dégradabilité : Aucune donnée disponible.
- Potentiel de bio-accumulation : Aucune donnée disponible.
- Informations sur l'élimination : Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
- Biodégradation [%] : Aucune donnée disponible.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5 / 5
		Révision nr : 5
		Date : 7 / 3 / 2011
		Remplace la fiche : 1 / 12 / 2010
Potassium permanganate 0,02 mol/l PA		L-O-T-N

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

- Elimination des déchets** : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.
Ne pas réutiliser les containers vides.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
- : **Ne pas jeter les résidus à l'égout.**
- Procédures d'élimination des déchets** : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

SECTION 14. Informations relatives au transport

- Information générale** : Non réglementé.

SECTION 15. Informations réglementaires

- Autres** : Aucun(e).

SECTION 16. Autres informations

Autres données

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr